

REFORME DE L'UNIVERSITE

Ce que propose le Snechu

Les assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique auront lieu au début de la rentrée universitaire prochaine. En attendant, les syndicats du secteur, qui ont participé aux assises de wilaya qui ont été clôturées durant le mois de juin dernier, ont déjà formulé leurs propositions. C'est le cas du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires. Le Snechu a appelé à la création d'une université des sciences de la santé regroupant les différentes facultés de ce domaine pour pouvoir améliorer la qualité de la formation.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) - Le constat du Snechu sur l'université algérienne n'échappe malheureusement à personne : «l'université algérienne est en crise», écrit le syndicat dans son rapport remis au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette crise, argumente-t-il, « est née en premier lieu de l'absence d'une politique de l'enseignement supérieur dans notre pays. Depuis un certain nombre d'années, la préoccupation majeure des pouvoirs publics reste la gestion des flux d'étudiants. L'université peine à atteindre le niveau requis que ce soit sur le plan régional et encore moins sur le plan international. L'université algérienne reste malheureusement en bas du classement. Le drame de notre université lui vient du fait qu'elle n'est

gérée que de manière administrative. L'université ne peut pas fonctionner avec une structure autoritaire, pyramidale, hiérarchique, il faut aller vers l'autonomie universitaire». Aujourd'hui, poursuit le syndicat, l'université algérienne forme des candidats au chômage. «En plus de la faiblesse de l'encadrement et la négligence des ressources humaines, l'université souffre de son mode de gestion. Le taux de chômage est élevé parmi les diplômés». L'Algérie possède quatre types d'établissements destinés à l'enseignement supérieur dont 50 universités, 13 centres universitaires, 20 écoles nationales supérieures, 10 écoles supérieures, 11 Écoles normales supérieures et 2 annexes. Cependant, le secteur accuse non seulement un déséquilibre entre l'offre

et la demande en comptant plus de 1,1 million d'étudiants ce qui fait que la préoccupation des pouvoirs publics reste la gestion des flux d'étudiants au détriment de la qualité mais il existe aussi un déséquilibre dans la répartition des domaines des sciences techniques et sciences humaines, sciences sociales et éducation. Les chiffres montrent que moins de 20% des étudiants sont inscrits en sciences et en génie, alors que 80 % le sont en sciences humaines, sciences sociales et éducation, posant ainsi le problème de l'employabilité des diplômés de l'université, accordant peu d'intérêt aux liens entre les programmes universitaires et les besoins du marché du travail. Or, affirme le professeur Rachid Belhadj, président du Snechu, «nous devons inverser l'orientation pour atteindre 80% d'étudiants inscrits en sciences technologiques, l'intelligence artificielle, la chimie, l'informatique... Et autres spécialités qui nous permettraient de lutter contre la dépendance technologique». Pour réanimer les sciences médicales, le Snechu appelle à la création d'une université des sciences médicales, constituée des facultés de médecine, pharmacie, dentaire, école paramédicale (master en sciences infirmières) et école de sages-femmes. «Les pouvoirs publics

doivent accorder à l'université des sciences médicales une complète autonomie, qu'elle soit d'ordre organisationnel, financier, en matière de la direction des ressources humaines et académiques, afin que l'université puisse être opérationnelle pour atteindre les objectifs d'enseignement, de formation, de recherche, de création et d'innovation.» Le Snechu estime aussi que l'université doit répondre à ses objectifs académiques en toute autonomie, en fonction de ses moyens et de ses effectifs, en ayant dans ses prérogatives le pouvoir de déterminer le nombre de places pédagogiques.

Par ailleurs, relève la même source, l'attractivité des carrières passe essentiellement par une amélioration des conditions de travail, dans le parcours de la carrière des hospitalo-universitaires. La revalorisation du métier de l'enseignant supérieur passe par la revalorisation conséquente des salaires et un statut qui lui permettront de se consacrer pleinement à son métier. Développer des compétences de haute qualification dans le cadre de la prise en charge des patients, mais, aussi des compétences pour assurer au mieux sa mission d'enseignement et de recherche, relève de la spécificité de ce métier.